ASSEMBLEE GENERALE DU DIMANCHE 15 JANVIER 1995

Après avoir participé à l'Office Divin, célébré, en l'église paroissiale, à la mémoire des Sociétaires défunts, les membres ont rejoint prestement la salle bourgeoisiale.

A 11'15 heures, Romain ZUFFEREY, Président, ouvre la 126ème assemblée de notre Confrérie. Il salue cordialement la cinquantaine de présents, excuse quelques personnes retenues par d'autres obligations, rappelle 2 importants anniversaires, qui ont marqué la vie locale en 1994, soit les 100 ans d'Edouard ZUFFEREY et les 90 ans de son cousin Alphonse ZUFFEREY de Z.

Il conclut son préambule, en publiant l'ordre du jour de notre rencontre. Celui-ci comporte les objets que voici :

1. Lecture du protocole de l'assemblée du 16 janvier 1994
2. Lecture des comptes 1994
3. Rapport des vérificateurs
4. Rapport du métral
5. Cotisation 1995
6. Admission de nouveaux sociétaires
7. Nominations statutaires
8. Divers.

1. Lecture du protocole

Tel que rédigé et lu, le procès-verbal de l'assemblée générale du dimanche 16 janvier 1994 est adopté, sans réserve, par l'assistance.

A propos de l'album-photos, Romain ZUFFEREY déplore qu'il ne soit pas aujourd'hui en notre possession. Il veillera que nous puissions en disposer l'an prochain, à pareille époque.

2. Lecture des comptes 1994

Via Michel REY, trésorier, nous prenons connaissance de la situation de nos finances. Elle se résume ainsi :

LE No 3017	report et nouvelles recettes	Fr. 42'021,90
	dépenses (**) dont	Fr. 29'487,65 -
	avoir	Fr. 12'534,25

Fortune au 31.12.1993	Fr. 31'332,20
Fortune au 31.12.1994	Fr. 12'534,25 -
Diminution de nos liquidités en 1994	Fr. 18'797,95

(**) achat vigne des Bernunes Fr. 20'745.--

./ ..

3. Rapport des vérificateurs

Marcellin ZUFFEREY, qui a oeuvré, avec l'appui d'André FRELY, au contrôle des comptes 1994, en atteste le bien-fondé et l'exactitude des écritures par rapport aux pièces comptables.

Il indique à Vital ZUFFEREY que la valeur de la vigne acquise, en 1994, de René ANTILLE n'apparaît pas formellement, car nous travaillons seulement avec le livre de caisse. Donc, aucun bilan n'est établi.

Poursuivant, il invite l'assemblée à ratifier les comptes 1994 et à en donner décharge aux organes responsables, avec compliments à Michel REY pour la bienfacture de son labeur.

Fidèlement et à l'unanimité, l'assistance les approuve.

4. Rapport du métral

De l'exposé présenté par Oscar ZUFFEREY, nous extirpons les points suivants :

a) les démarches entreprises par le Comité, auprès de la Commune de Sierre, ayant favorablement abouties, nous avons pu, à nouveau, cultiver notre vigne de Sous-Géronde.

b) malgré une taille tardive, des conditions climatiques pas très favorables, soit : grandes chaleurs en juillet/août, fortes et nombreuses pluies en septembre, nous avons tout de même enregistré une récolte d'assez bonne qualité et quantitativement satisfaisante. En voilà le détail :

Rhin	552 kg	87 degrés
Fendant	751 kg	78 degrés
Total	1'303 kg	c.à.d. 1,350 kg/m2.

Pour son dévouement et son sérieux à l'ouvrage, Romain ZUFFEREY le congratule et invite l'assemblée à lui manifester, par applaudissements, sa reconnaissance.

5. Cotisations 1995

Considérant les récentes dépenses qu'a connues notre Société (125ème anniversaire, achat de la vigne), le Comité propose d'augmenter la cotisation annuelle de Fr. 30.-- à Fr. 50.--.

Suite à l'intervention de Michel FAVRE qui appuie pleinement cette suggestion, l'assemblée, unanimement, entérine le nouveau tarif.

6. Admission de nouveaux sociétaires

Romain ZUFFEREY soumet la candidature d'André ZUFFEREY, fils d'Urbain, architecte à Sierre, qui, soit dit en passant, a déjà versé un don de Fr. 100.--.

Aucune objection n'étant avancée, ledit candidat est reçu, à part entière, au sein de notre Confrérie.

. / ..

7. Nominations statutaires

Pour 2 ans, soit jusqu'en janvier 1997, le Comité et les 2 vérificateurs des comptes sont reconduits dans leurs fonctions.

Relevons que le secrétaire annonce qu'il s'agit de son dernier mandat.

8. D i v e r s

Après avoir félicité l'équipe du reposoir, dont certains membres ont aussi collaboré activement à la confection de la crèche à l'église, Romain ZUFFEREY diffuse quelques informations :

1) au cours du repas, nous visionnerons la cassette-vidéo qui relate les principaux événements du 125ème anniversaire.

 Les intéressés pourront la commander à Michel REY. Prix de vente (y.c. pour les non-membres du CDD) = Fr. 30.--.

2) la vigne, achetée à René ANTILLE, sera louée, pour une durée de 5 ans, à Nicolas ZUFFEREY. Celui-ci nous versera une contribution annuelle de Fr. 1'000.--, soit env. Fr. 2.--/m2, qui constitue un rendement net de 4 3/4 %.

3) Pour répondre aux voeu de Jean-Marc ZUFFEREY, nous organiserons,un samedi matin, une visite de cette vigne, prolongée par un apéritif servi dans la nouvelle cave de Nicolas ZUFFEREY, au lieu dit " Bernunes ".

4) Le comité a officialisé et confirmé André FRELY dans sa mission de responsable de la parade, lors de la Fête-Dieu.

 Romain ZUFFEREY lance un appel pour que chacun réserve un chaleureux accueil aux éventuelles requêtes de l'ami André.

La parole n'étant plus sollicitée et après que le secrétaire ait dévoilé l'ordonnance du repas, le Président peut lever la séance à 11'45 heures.

Il en profite de remercier tous les participants et de les convier à descendre, durant la mise en place de la salle, au carnotzet municipal pour partager, dans la convivialité et l'amitié, l'apéritif préparé par nos 2 échansons : ZUFFEREY Bernard, épaulé, pour la circonstance, par son fils Patrick.

Le Président :

(ZUFFEREY Romain)

Le Secrétaire :

(CALOZ Roland)